

**Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis**

**Présidence de l'université**

Madame Sophie WAUQUIER

**Chargée de mission « Chercheurs en exil »**

Objet : Lettre de mission

Saint-Denis, le 10 septembre 2025

Chère collègue,

Dans un contexte mondial marqué par la multiplication des conflits armés, des atteintes à la liberté académique et des persécutions politiques, de nombreux chercheurs et chercheuses se trouvent aujourd’hui contraints de quitter leur pays d’origine. Les universités et les organismes de recherche sont de plus en plus souvent ciblés comme espaces de production et de diffusion du savoir, rendant nécessaire la mise en place de mécanismes de protection et de relocalisation temporaires pour les chercheurs menacés. Face à ces situations, la France a développé une politique d'accueil et de soutien visant à garantir la continuité des activités de recherche des personnes concernées. Depuis 2017, le Programme PAUSE, piloté par le Collège de France et soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, permet le cofinancement et l'accompagnement de chercheurs et d'artistes en exil accueillis dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Fidèle à sa tradition d'accueil et à sa mission de service public, l'Université Paris 8 participe activement à cet effort collectif. Engagée de longue date en faveur de l'ouverture internationale, de la liberté académique et de la solidarité scientifique, elle collabore avec le Programme PAUSE et plusieurs réseaux partenaires (Scholars at Risk, Artists at Risk, Protect Defenders, Programme SAFE) pour offrir aux chercheurs ou artistes en danger un environnement sûr. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente mission, visant à permettre à ces personnes la poursuite des travaux de recherche et une intégration pleine et entière au sein de la communauté de recherche de Paris 8.

Au regard de ces enjeux, je vous confie la mission « Chercheurs en exil » de l'Université Paris 8, qui a pour finalité de structurer, coordonner et valoriser l'ensemble des actions menées par l'Université Paris 8 en faveur des chercheurs et artistes en exil. Elle poursuit plus spécifiquement les objectifs suivants :

- coordonner les actions de l'établissement en matière d'accueil, d'accompagnement et de suivi des chercheurs et artistes en exil, en articulation avec les dispositifs nationaux et internationaux (notamment le Programme PAUSE, le programme SAFE) et les partenaires institutionnels ;
- faciliter l'intégration scientifique, administrative et sociale des personnes accueillies au sein des composantes, laboratoires et services de l'université, en veillant à la qualité de leur insertion dans la communauté académique ;

- offrir un espace de recherche de qualité à des collègues et doctorants menacés et contribuer à la sauvegarde d'une recherche internationale de qualité ouvrant la possibilité pour l'établissement de partenariats internationaux dans le futur ;
- renforcer la visibilité et la cohérence des initiatives portées par l'université, en faisant de Paris 8 un acteur de référence en matière d'accueil et de soutien aux scientifiques en danger ;
- contribuer à la promotion des valeurs de liberté académique, de coopération internationale et de solidarité scientifique, en développant des actions de communication, de sensibilisation et de valorisation des parcours de chercheuses et chercheurs en exil ;
- organiser et animer, au sein de l'université, toute initiative (colloque, séminaire, exposition, journée de rencontre, action de médiation, etc.) visant à faire connaître ces engagements, à favoriser les échanges scientifiques et à inscrire durablement cette politique d'accueil dans la stratégie internationale et scientifique de l'établissement.

Vous veillerez, entre autres actions prioritaires, à :

- assurer le lien entre l'établissement et les acteurs concernés, notamment le Programme PAUSE, le Campus Condorcet, les services ministériels, les collectivités territoriales, les associations, les établissements partenaires et les réseaux universitaires nationaux et internationaux ;
- accompagner et assurer le suivi des demandes d'accueil, ainsi que des chercheurs en exil accueillis par l'établissement, en lien avec le Service des Relations et de la Coopération Internationales (SeRCI) et les services administratifs impliqués ;
- soutenir les équipes d'accueil (laboratoires, composantes, directions de service) dans les démarches administratives, scientifiques et logistiques relatives à l'accueil des chercheurs en exil ;
- assurer la veille et la réponse aux appels à projets nationaux, européens et internationaux permettant de financer et de renforcer les dispositifs d'accueil, d'insertion et de valorisation des chercheurs en exil, en lien avec la Direction des services de la recherche et le SeRCI ;
- développer des actions de valorisation et de sensibilisation au sein de l'université (conférences, séminaires, expositions, publications, événements culturels ou scientifiques) contribuant à promouvoir la solidarité internationale et la liberté académique ;
- proposer et animer des partenariats structurants, notamment dans le cadre de programmes européens, interuniversitaires ou territoriaux, en vue d'élargir et de pérenniser les dispositifs d'accueil ;
- assurer la communication et la visibilité institutionnelle des actions menées, en lien avec le Service communication et la Vice-présidence Communication et Partenariats, et contribuer à la production de rapports et documents de valorisation destinés aux instances de l'université et aux partenaires extérieurs ;
- participer à la réflexion stratégique sur la place et le rôle de l'Université Paris 8 dans les réseaux nationaux et internationaux de soutien aux chercheurs en danger, en articulation avec la politique internationale et de recherche de l'établissement.

Vous pourrez être amenée, selon les enjeux et sujets, à contribuer au travail des *work packages* de l'alliance ERUA : votre participation garantira que la voix et la vision de notre établissement portent dans la définition et la mise en œuvre des orientations de l'alliance. En conjuguant nos compétences respectives, nous assurerons la coconstruction d'une politique globale d'internationalisation qui vise à renforcer la synergie entre excellence pédagogique, rayonnement de la recherche et engagement citoyen à l'échelle européenne.

Vous travaillerez **en étroite collaboration avec la Vice-présidence de la Commission de la Recherche** ainsi qu'avec la vice-présidence Relations internationales. Vous collaborerez également avec la Vice-présidence Communication et Partenariats, ainsi qu'avec la chargée de mission Liberté académique. Vous bénéficiez de l'appui du Service des Relations et de la Coopération Internationales, ainsi que de celui de la Direction des services de la recherche.

Vous présenterez chaque année un rapport d'activité faisant état des actions menées et des perspectives à venir.

Je vous souhaite pleine réussite dans cette mission essentielle, au service du dialogue, de l'inclusion et de la solidarité au sein de la communauté universitaire.

Arnaud Laimé  
Président de l'université